Référence à citer : SMYRNAIOS Nikos, 2006, « Une doxa modèrne. Bref historique de la société de l'information », COMMposite v2006.1, p.109-128.

UNE DOXA MODERNE. BREF HISTORIQUE CRITIQUE DE LA SOCIÉTÉ DE L'INFORMATION

Nikos Smyrnaios

Université Stendhal Grenoble 3

Résumé :
Depuis un certain nombre d'années la notion de la société de l'information est présentée comme le seul moyen de dépasser la crise économique et sociale actuelle, au moyen de la dissémination généralisée de l'information dans toutes les activités humaines. Cet article tente de démontrer en quoi une telle approche trouve son origine dans une « idéologie de l'information », à l'œuvre depuis plusieurs décennies. Ce faisant, nous montrerons en quoi elle méconnaît la complémentarité sociale de l'information scientifique et journalistique ainsi que le processus complexe de réception qui influe sur la transformation des flux d'information en connaissance. En fait, l'idéologie véhiculée par les défenseurs de la société de l'information et par les acteurs qui la mettent en œuvre paraît marquée par le modèle économique néolibéral, un déterminisme technique assumé ainsi que par une conception réductrice de la notion de l'information.

Introduction

Selon la Déclaration de principes du Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI) de Genève, les techniques de l'information et de la communication (TIC) peuvent contribuer à « l'éradication de l'extrême pauvreté et de la faim, l'éducation primaire pour tous, l'égalité hommes femmes et l'autonomisation des femmes, la lutte contre la mortalité infantile, l'amélioration de la santé maternelle, la lutte contre le VIH/SIDA, le paludisme et d'autres maladies, la durabilité de l'environnement et l'élaboration d'un partenariat mondial pour parvenir à un développement propice à l'instauration d'un monde plus pacifique, plus juste et plus prospère »[1]. Autrement dit, les TIC et leur expression la plus répandue, à savoir l'internet, sont envisagées comme les moyens qui permettraient de résoudre les problèmes les plus cruciaux de l'humanité. Une conviction qui a été réaffirmée lors de la deuxième phase du SMSI qui a eu lieu à Tunis en novembre 2005[2].

[1] Sommet Mondial sur la Société de l'Information, Déclaration de principes, article 2, Genève, décembre 2003.
[2] Voir Sommet Mondial sur la Société de l'Information, Engagement de Tunis, novembre 2005.

Les participants au sommet en question ont identifié comme principal obstacle à la réalisation du potentiel extraordinaire de la « société de l'information » la « fracture numérique », autrement dit l'inégalité d'accès aux réseaux mondiaux de communication. Afin d'y remédier, ils proposent la mise en place des infrastructures nécessaires à la « connectivité mondiale » qui assurerait un « accès universel » à l'information pour ceux qui en sont privés. Bien que très peu de moyens financiers aient été concrètement alloués à cet objectif, les déclarations du sommet insistent sur la nécessité d'attirer les « investissements étrangers directs » et les « transferts de technologie » dans le domaine des TIC afin d'assurer un « développement harmonieux », notamment pour les pays pauvres. Ceci d'autant plus que l'accès à l'internet en particulier ne constitue pas uniquement un enjeu social de première importance, mais également un « catalyseur de croissance » et un levier qui permet de réaliser « des gains d'efficacité et de productivité ». En somme, les conclusions des travaux insistent sur la nécessité d'implanter les infrastructures techniques nécessaires à la « dissémination universelle » de l'information qui faciliterait l'entrée dans une nouvelle ère pour l'ensemble des pays du globe. Cette nouvelle ère, la « société de l'information », assurerait non seulement l'amélioration de l'éducation, de la santé et du niveau de vie des habitants de la planète, mais également le respect des droits de l'homme et l'égalité politique des citoyens.

Au-delà de la bonne volonté et de l'optimisme quelque peu ingénu affiché dans ces déclarations, une telle croyance aux bienfaits de la « société de l'information » soulève un certain nombre de questions : Quels sont les fondements idéologiques qui permettent d'affirmer que la mise à disposition d'une quantité croissante d'information conduit nécessairement à une meilleure démocratie et plus largement à une société plus juste ? Comment une telle conception qui considère l'information comme la valeur suprême de notre époque est devenue progressivement dominante ? Il nous semble que la réponse à ces questions se trouve partiellement dans le processus historique de constitution de la notion de « société de l'information » en paradigme central de notre époque.

Ce paradigme comporte au moins trois composantes, dont nous allons par la suite nous efforcer d'examiner l'origine : la mise de l'avant de la société américaine comme idéal-type, et son corollaire dans l'idéologie néolibérale; un déterminisme technique sous-jacent qui implique un changement sociétal impulsé par l'innovation technologique; enfin, le fait de raisonner en termes d'augmentation de flux d'information, sans interroger aucunement la qualité et les

caractéristiques de ces flux ni le processus complexe de réception qui peut potentiellement transformer l'information en connaissance.

1. Les fondements théoriques

La notion de « société de l'information » recouvre un ensemble de concepts théoriques variés qui, malgré les dénominations différentes, portent en eux des caractéristiques communes, ce qui leur donne une relative cohérence, au point que l'on puisse parler des théories de la société de l'information (Webster, 1995) ou de la thèse de la société de l'information (Duff, 2000).

Aux États-Unis, les premières tentatives pour fonder une théorie sur l'idée selon laquelle la société américaine subit une transformation structurelle vers une société de l'information, proviennent de l'économiste Fritz Machlup (1962), dans son ouvrage *The Production and Distribution of Knowledge in the United States*, ainsi que de Marc Porat (1977), dont le rapport en neuf volumes commandé par le Département du Commerce américain s'intitule *The Information Economy: Definition and Measurement*. Ce dernier constitue la référence de ceux qui considèrent que le système économique contemporain est essentiellement fondé sur une économie de l'information, par opposition aux activités industrielles « matérielles ». Porat s'est efforcé de palier les faiblesses de l'analyse de Machlup dont la typologie ne rendait pas compte de l'importance de l'information en tant qu'élément central dans des sous-secteurs appartenant aux industries traditionnelles. Dans les travaux de Machlup et de Porat, nous distinguons une approche qui sera également dominante tout au long de l'histoire de la notion de « société de l'information » et qui consiste à effectuer un découpage de l'économie en secteurs distincts, basés sur la dichotomie informationnel/non-informationnel. Selon cette approche, le dépassement d'un seuil donné dans le rapport entre les deux composantes du système économique signifierait l'entrée dans une économie de l'information. Ce point a soulevé de nombreuses critiques comme nous le verrons par la suite, notamment en ce qui concerne le choix des critères de ce découpage, de même que leurs fondements méthodologiques et épistémologiques.

De son côté, Daniel Bell publie en 1973 son ouvrage *The Coming of Post-Industrial Society: A Venture in Social Forecasting*, considéré comme la première tentative explicite visant à décrire ce qui se présente comme le passage à une nouvelle ère, différente de l'ère industrielle et qui serait celle de l'information. Il s'agit alors d'une tentative de prévision (*forecasting*) de l'évolution de la société américaine à partir de l'extrapolation des tendances à l'œuvre et déjà

observables selon l'auteur. Celui-ci offre une typologie de sociétés fondée sur les caractéristiques prépondérantes de l'emploi à chaque époque respective. De son point de vue, la nature de l'emploi dominant constitue le trait déterminant de chaque configuration socioéconomique historiquement déterminée. Le facteur déterminant du passage d'un type de société à un autre est l'augmentation spectaculaire de la productivité grâce aux activités informationnelles. D'où l'affirmation de l'auteur voulant que la société postindustrielle soit une société de l'information.

Cette évolution serait accompagnée de l'émergence d'une classe sociale composée de scientifiques, de chercheurs et d'ingénieurs qui codifient et testent le savoir théorique, et dont la place serait centrale au sein de la nouvelle configuration. Cette « communauté de la science » remplacerait le monde des affaires comme élément moteur du changement, tout en étant plus proche de l'idéal de la *polis* grecque en termes de recherche désintéressée de la vérité, et par extension, du bien commun. D'où la place centrale de l'État volontariste dans l'analyse de Bell qui est censé assumer une grande partie de cette poursuite du bien commun, notamment en allouant des moyens importants aux universités et centres de recherche.

Comme le remarque Franck Webster (1995), la théorie de la société postindustrielle est survenue à point nommé pour fournir un cadre d'explication et de justification rationnel au mouvement technologique qui a bouleversé les sociétés avancées vers la fin des années 1970. Les progrès substantiels de l'informatique et de la microélectronique - qui ont facilité l'introduction des techniques de l'information et de la communication dans les bureaux, les usines et les foyers en contexte de crise économique - ont ravivé la volonté de connaître la direction vers laquelle cette évolution allait conduire les sociétés occidentales. C'est dans ce terreau fertile que la théorie de Bell (1973) a trouvé un large écho, tant auprès des milieux scientifiques que des centres économiques et politiques de prise de décision car, en aidant à définir l'action rationnelle et en identifiant les moyens d'y parvenir, elle permettait de gérer la complexité croissante de la société et de l'économie.

À la fin des années 1970, Bell a remodelé sa thèse de la société postindustrielle en y incorporant la notion de « révolution informationnelle » (Dyer-Witheford, 2000). Cette approche fait la jonction entre la théorie de la société postindustrielle et l'aspect le plus visible de la révolution technologique en cours, celui de l'informatisation de la société. C'est à partir de ce moment que cette dernière caractéristique techno-déterminée sera décisive dans le processus d'élaboration et de raffinement du concept de la société de l'information. Dorénavant, les techniques de

l'information et de la communication, nouvelles comme anciennes, seront simultanément considérées dans les différentes versions de la thèse informationnelle comme cause première et effet direct de l'émergence d'une société de l'information.

2. Le tournant libéral

La notion de société de l'information et les théories s'y rattachant que nous venons de décrire sont par la suite exportées en Europe, et adaptées selon les pays. En France, c'est le rapport Nora-Minc (1978) sur l'informatisation de la société qui reprend ce concept de société de l'information afin de l'adapter à l'élaboration d'une stratégie industrielle nationale dans le secteur de l'informatique et des télécommunications. Les deux auteurs cristallisent un thème qui sera prégnant dans un grand nombre d'analyses françaises autour de la société de l'information qui suivront, celui du retard de la France dans les secteurs de l'informatique et des télécommunications : ceci deviendra un retard concernant la diffusion de l'internet vingt ans plus tard[3].

En Grande-Bretagne, la notion de « société de l'information » s'enracine dans les discours à la même époque, à travers la popularisation de nouvelles technologies de l'information et de la communication qui a lieu au début des années 1980. Selon Paschal Preston (2001), il faut davantage lier cette évolution au contexte social et politique du pays qu'à l'importance des innovations techniques de l'époque. En effet, les traits manifestes de cette période sont un niveau de chômage inégalé depuis la crise des années 1920 en Grande Bretagne, accompagné d'un mécontentement grandissant de la population envers le gouvernement de Margaret Thatcher. Ainsi, l'émergence d'une rhétorique autour de la société de l'information et des NTIC est-elle centrée sur leur potentiel de création d'emplois. À l'inverse de la France où la place de l'État dans le processus d'informatisation est reconnu et même promu par Simon Nora et Alain Minc, comme elle l'a été par Bell concernant la recherche scientifique, le discours du gouvernement britannique sur la question constitue un élément central de son projet économique néolibéral, reposant sur le désengagement de l'état et la libéralisation des marchés.

C'est dans cet effort de préparer l'opinion publique à l'avènement de la société de l'information qu'Alvin Toffler (1980) publie son livre *La troisième vague*, qui fait suite à son *Choc du futur*

[3] Voir les différents rapports sur ce thème parmi lesquels Martin-Lalande (1997) et Bloche (1998).

(Toffler, 1971). Il s'agit de créer chez les citoyens le « désir du futur » en le décrivant de la manière la plus positive. Mais surtout, Toffler énonce et argumente un postulat qui était sous-jacent dans les analyses précédentes autour de l'avènement de la société de l'information, et qui imprégnera celles qui vont suivre, à savoir le fait que les concepts et les théories sociales héritées de l'ère industrielle – surtout celles qui avaient comme objectif la critique du système capitaliste – n'étaient plus valides[4].

Il suggère qu'un cadre analytique entièrement nouveau est indispensable afin de comprendre l'évolution en cours, puisque les clivages sociaux traditionnels se sont transformés en un affrontement entre forces du progrès et forces inertes et passéistes. Ce point est d'autant plus important qu'il constitue une rupture par rapport aux analyses de Bell sur la société post-industrielle et celles de Simon Nora et Alain Minc autour du processus d'informatisation. Rupture dans la mesure où les thèses de Toffler, très populaires bien que loin d'être scientifiques, déplacent le centre du débat : du poids prépondérant de l'État dans l'accompagnement de l'émergence d'une société informationnelle à travers une politique volontariste, l'auteur soutient l'importance du marché en tant qu'expression authentique du changement et seul principe régulateur de l'évolution en cours. Ainsi, une certaine convergence s'opère entre les tenants du néolibéralisme économique et les promoteurs de la société de l'information, ce qui n'était pas le cas auparavant, du moins de manière explicite.

Cette convergence entre la croyance en l'avènement imminent et inévitable d'une société informationnelle et la montée en puissance d'une politique économique néolibérale se concrétise dès 1984 à travers les actions du gouvernement républicain de Ronald Reagan aux États-Unis et celui, conservateur, de Margaret Thatcher en Grande-Bretagne. En effet, ce sont eux qui les premiers mettent en œuvre la déréglementation du secteur des télécommunications qui se trouvait jusque-là directement ou indirectement sous la tutelle de l'État dans presque tous les pays occidentaux. Avec le démantèlement de l'*Americain Telegraph and Telephone* (ATT) dont la procédure a été mise en route quelques années auparavant, le gouvernement Reagan sape l'idée qui légitime ce monopole « naturel » fondé sur l'idée que la préservation de l'intérêt public exige

[4] C'est une thèse qui a été développée précédemment par Daniel Bell dans son ouvrage *The End of Ideologies* (1960) dans lequel il essaye de dépasser la notion, dominante à cette époque, de société de masse, en analysant les conditions nouvelles qui caractérisent les sociétés démocratiques contemporaines. Selon Bell, ces conditions étaient définies par la fin d'une époque de conflits radicaux, comme la lutte de classes, mais également de luttes idéologiques comme celle qui a déclenché la deuxième guerre mondiale. Il s'agit d'un thème qui sera repris par des auteurs comme Francis Fukuyama dans son ouvrage *La fin de l'histoire et le dernier homme* (1993).

un réseau unique sous la tutelle d'un organisme public régulateur. Du même coup, il déclenche une onde de choc qui précipite la libéralisation des télécommunications sur fond de changement technologique. De son côté, avec la privatisation de *British Telecom*, le gouvernement Thatcher met en branle un mouvement de privatisations qui touchera tous les pays européens durant les années 1980 et 1990, et qui permettra aux opérateurs publics de télécommunications de se développer hors de leurs frontières en devenant à l'instar des filiales *Wanadoo* ou *T-Online* des acteurs puissants de l'internet européen.

Malgré les résistances dans plusieurs pays européens, la nouvelle politique s'érigera en dogme économique, grâce notamment à la chute des régimes communistes, signe de l'impasse d'une politique étatiste, et touchera non seulement les forces traditionnellement porteuses de cette doctrine, mais également des courants historiquement plus interventionnistes. C'est ainsi que la même approche est adoptée par la Commission européenne, dirigée par Jacques Santer, et les politiques de déréglementation seront particulièrement soutenues par le commissaire Martin Bangemann, en charge de l'industrie, des télécommunications et des technologies de l'information (DG 13). Ce dernier présente en 1994 un rapport intitulé « L'Europe et la société de l'information planétaire » (Bangemann, 1994) qui préconise la libéralisation des télécommunications en mettant de l'avant les gains de productivité, le développement des innovations technologiques et le pluralisme culturel qui en découlera. Le rapport en question adopte une analyse tehnocentrée et radicale de la question de la société de l'information, puisqu'il affirme que :

> À travers le monde, les technologies d'information et de communication gênèrent une nouvelle révolution industrielle qui a déjà autant d'importance que celles du passé […] la société de l'information a le potentiel d'améliorer la qualité de vie des citoyens européens et l'efficacité de notre organisation sociale et économique, ainsi que de renforcer la cohésion […] la révolution informationnelle porte en elle des changements profonds dans la manière que nous envisageons nos sociétés mais également leurs organisation et structure [5].

Les conclusions que tire le groupe d'experts sont sans équivoque puisqu'ils exhortent l'Union européenne à mettre sa confiance dans les mécanismes du marché comme puissance motrice

[5] Traduction libre de : «Throughout the world, information and communications technologies are generating a new industrial revolution already as sign f cant and far-reaching as those of the past […] The information society has the potential to improve the quality of life of Europe's citizens, the efficiency of our social and economic organisation and to reinforce cohesion. The information revolution prompts profound changes in the way we view our societies and also in their organisation and structure. […] this Report urges the European Union to put its faith in market mechanisms as the motive power to carry us into the Information Age […] this means no more public money, financial assistance, subsidies, dirigisme, or protectionism ».

de « l'Âge de l'information », ce qui signifie « pas d'argent public, ni aides financières, ni dirigisme ou protectionnisme ». Ces recommandations seront entérinées par les gouvernements de l'Union Européenne lors du sommet européen de Corfou en 1994[6]. En 1999, suite à la destitution de la Commission dirigée par Jacques Santer, Martin Bangemann acceptera un poste de consultant chez l'opérateur public espagnol *Telefonica*, l'un des acteurs majeurs de la restructuration des télécommunications européennes qu'il a lui-même imposé auparavant[7].

Parallèlement, aux États-Unis, le projet *National Information Infrastructure* (NII) et son pendant mondial, le *Global Information Infrastructure* (GII), sont lancés en 1994 par l'administration démocrate de Bill Clinton, et sous la houlette du vice-président Al Gore. Il s'agit de mettre en place l'infrastructure qui permettra de relier tous les appareils électroniques au sein d'un réseau câblé qui sera mis à disposition de l'initiative privée pour sa valorisation commerciale. Le premier champ d'application du projet des autoroutes de l'information envisagé par le gouvernement américain et ses partenaires industriels étant celui de la télévision par câble, sur la base de ce que Gaëtan Tremblay (1997) a appelé un « modèle de club ».

Or, au début des années 1990, le projet de télévision interactive rencontre des difficultés dans sa mise en œuvre, notamment à cause du relatif échec des premières expérimentations au niveau local. Dans le même temps, un autre projet de réseau interactif, celui de l'internet, prend de plus en plus d'ampleur. En effet, au milieu des années 1990, grâce au développement du *World Wide Web* initié quelques années plus tôt par Tim Berners-Lee et à l'apparition des premiers navigateurs (*Mosaic*, *Lynx*, puis *Netscape*) qui ont grandement facilité son utilisation, l'internet a attiré un nombre croissant d'adeptes et par là même l'attention des médias[8]. Le projet de télévision interactive sera peu à peu abandonné au profit du World Wide Web qui dispose de l'avantage considérable d'être déjà là, fonctionnel, et ayant attiré un nombre important d'utilisateurs.

Le réseau sera rapidement investi par des acteurs extérieurs au « monde originel » de l'internet, comme les fournisseurs de services en ligne tels qu'*AOL*, *Prodigy* ou *CompuServe*. Cette période

[6] Le rapport Bangemann a soulevé des nombreuses réactions, de la part des observateurs extérieurs comme à l'intérieur de la Commission européenne, en raison de sa vision déterministe et libérale de la question de la société de l'information. Ainsi, afin d'équilibrer ses conclusions et recommandations, un autre rapport relatif a été commandé auprès d'un groupe d'experts, cette fois sous la houlette de la Direction de l'emploi et des affaires sociales de la Commission. Ce rapport, connu sous le nom de rapport Soete (1997), mettait l'accent davantage sur les questions d'éducation, de formation aux NTIC et de défense de l'emploi, ainsi que sur le renforcement des services publics.

[7] À ce sujet, voir Fredet (2000).

[8] C'est ainsi qu'entre 1992 et 1997, le nombre des sites web passe de 26 à plus de 1 000 000. Source : Netcraft.

marque également une professionnalisation progressive du secteur, dont les acteurs commencent à envisager les enjeux économiques. La division du travail au niveau technique et éditorial s'accentue avec la création des premières *start-ups*, comme *Yahoo*, *Amazon* ou *Google*, par les étudiants et les amateurs pionniers de l'internet. Comme le remarque Patrice Flichy (2001) :

> l'activité utopique va également s'autonomiser, elle va être prise en charge par des professionnels du discours, qui vont donner à cette production imaginaire une aura, mais aussi une diffusion qu'elle n'avait pas auparavant (p. 116).

Ces « professionnels du discours » théorisent leurs propres pratiques des réseaux sous le prisme de ce que des chercheurs anglais ont appelé « l'idéologie californienne ». Selon Richard Barbrook et Andy Cameron (1996), « l'idéologie californienne » est le produit d'un processus historique spécifique à la Côte Ouest des États-Unis qui « combine l'esprit libertaire des hippies avec le zèle d'entrepreneur des yuppies. Cet amalgame d'oppositions a été constitué sur la base d'une foi profonde dans le potentiel émancipatoire de la technologie » (Barbrook et Cameron, 1996, en ligne) [9].

3. La transparence du récepteur

Durant cette époque apparaissent également des spécialistes comme Howard Rheingold, John P. Barlow et Nicholas Negroponte qui trouvent un large écho auprès des médias américains ainsi que dans une presse spécialisée, notamment le magazine *Wired*[10]. Pour ces derniers, les règles qui s'appliquent dans le monde « réel » concernant le contrôle du contenu des médias, la protection des droits d'auteurs ou la représentativité du gouvernement élu ne sont pas applicables dans le « cyberespace ».

Ces auteurs se différencient sensiblement quant à leur point de vue politique : alors que Rheingold et Barlow se positionnent contre la marchandisation du réseau, Negroponte n'y est pas opposé. Cependant, leurs contributions respectives convergent sur deux aspects : premièrement, sur l'idée selon laquelle les applications de l'internet constituent un champ complètement coupé du reste de l'espace social ayant ses propres règles et normes sociales, largement définies par les possibilités techniques, deuxièmement par le fait que les analyses en question constituent une

[9] Traduction libre de : « The Californian Ideology promiscuously combines the free-wheeling spirit of the hippies and the entrepreneurial zeal of the yuppies. This amalgamation of opposites has been achieved through a profound faith in the emancipatory potential of the new information technologies ».
[10] À ce sujet, voir Negroponte (1995) et Rheingold (1995).

théorisation de leurs propres pratiques et expériences en ligne, que les auteurs extrapolent à l'ensemble des usagers.

Ainsi, ces contributions, et beaucoup d'autres qui s'inscrivent dans la même démarche, constituent progressivement une *doxa*, c'est-à-dire une quasi-croyance sur la façon dont la question de l'internet doit être envisagée. De cette façon, l'ensemble des interrogations sur le processus complexe de la formation des usages et de l'appropriation des objets techniques, un courant de recherche très porteur en France[11], est évacué par les *digerati*[12] par la simple évocation de l'évidence qui caractérise leurs propres usages. De même, les stratégies des acteurs économiques qui s'impliquent de manière croissante au sein de l'internet à des fins commerciales, en apportant avec eux leurs propres logiques et méthodes de travail, ne sont pas prises en compte dans l'analyse des *digerati*. Pour ces derniers, l'évolution de l'internet s'oriente vers un schéma interactif, personnalisé, horizontal et sans intermédiaires, qu'ils opposent au système des médias de masse. La *doxa* de cette « cyberélite » se mute progressivement en principe économique, et après la jonction qui s'opère avec les contributions théoriques et institutionnelles sur la société de l'information, apparaît le thème de la « nouvelle économie » qui régit, par la suite, l'implication de l'industrie des communications sur l'internet.

Dans cette approche, nous pouvons aisément déceler un déterminisme technique assumé, qui s'inscrit dans la continuité des analyses de McLuhan sur l'importance du média et de ses qualités intrinsèques. Il s'agit d'un raisonnement basé sur des causalités linéaires, dans lequel l'évolution technique conduit à un changement sociétal, qui à son tour affecte le système démocratique d'une manière résolument positive.

Effectivement, afin d'évacuer la question de l'usage et de l'appropriation du dispositif technique, les utopistes de l'internet fondent leur analyse sur un modèle qui se veut universel, mais qui n'est en réalité que l'extrapolation des pratiques d'un usager minoritaire. Ce dernier est rationnel, actif, producteur d'information, polyglotte, utilisateur avisé de toutes les potentialités techniques offertes par les réseaux et impliqué dans un effort constant pour contourner toutes les médiations traditionnelles, c'est-à-dire à court-circuitant volontairement les journalistes, éditeurs, experts scientifiques ou hommes politiques. Autrement dit, cet *internaute idéal* est calqué sur le modèle

[11] À ce sujet, voir Jouët (2000).
[12] Dérivé du mot *literati* qui désigne en anglais un érudit en littérature, les *digerati* sont les pionniers de l'Internet et de l'informatique qui théorisent leurs propres pratiques des réseaux.

mis de l'avant par les pionniers de l'internet à un moment historiquement déterminé de l'évolution de cette technique, fort éloigné de la situation actuelle. Or, depuis un certain nombre d'années l'internet est rendu accessible à une partie significative de la population des pays développés, dont le capital symbolique, économique et social ainsi que les motivations, usages, et capacités techniques sont très éloignées de celles des *digerati* californiens. D'autant plus que l'environnement médiatique et cognitif dans lequel les internautes se trouvent immergés, et dont les composantes interagissent entre elles de manière continue et complexe, varie sensiblement selon la région du monde, mais également selon un certain nombre de déterminants socioculturels comme les revenus et le niveau d'études.

La question qui se profile alors est celle de la relation entre information et connaissance. Si la première constitue une condition indispensable pour l'épanouissement de la seconde, elle n'est aucunement suffisante :

> Il s'agit bien d'information et pas encore nécessairement de connaissance. Pour que l'on puisse parler de connaissance, il faut que survienne une synthèse de ces éléments disparates au moyen d'un schéma intégrateur situé dans la conscience du sujet qui perçoit. L'acquisition et l'intériorisation de tels schèmes intégrateurs coïncident avec le profil des valeurs des individus, leurs croyances, leurs idéologies (Proulx, 1999, p. 148).

Or, celles-ci diffèrent sensiblement selon la région du monde, mais également selon les spécificités socioculturelles des publics à l'intérieur de ces régions. Dans le cas de l'internet, ce clivage se double d'un processus d'apprentissage indispensable à un usage efficace. Autrement dit, comme nous le savons depuis Lazarsfeld, la mise en contact avec les mêmes outils et informations n'implique pas les mêmes réactions pour tous les récepteurs. La traduction politique de cette différence fondamentale entre la notion d'information et celle de connaissance, souvent occultée dans les discours déterministes, est que « l'accès universel » aux TIC est une condition indispensable, mais largement insuffisante au progrès social et économique. Comme l'indique Dominique Wolton (2000), « il n'y a pas de rapport direct entre accès direct et démocratie. La démocratie est au contraire liée à l'existence d'intermédiaires de qualité », (p. 114).

4. La société en réseaux

Au milieu des années 1990, Manuel Castells, professeur de sociologie à l'Université de Berkeley de Californie, publie le premier volet d'un ouvrage en trois tomes intitulé *L'ère de l'information,*

la société en réseaux (Castells, 1998), qui selon Nicholas Garnham (2000) constitue la version la plus sophistiquée de la théorie de la société de l'information. Ce volet a été suivi par *Le pouvoir de l'identité*, qui se concentre sur l'analyse des mouvements sociaux qui s'adaptent ou résistent à la société en réseaux (Castells, 1999a), et *Fin de millénaire* dans lequel l'auteur s'efforce de décrire les macro-transformations du monde qui découlent de ses analyses précédentes (Castells, 1999b).

En fait, Castells réfute la dénomination de « société de l'information » au profit de l'expression « société informationnelle », qui est plus à même de décrire la mutation sociale en cours. Selon lui, le terme informationnel

> « caractérise une forme particulière d'organisation sociale, dans laquelle la création, le traitement et la transmission de l'information deviennent de sources premières de la productivité et du pouvoir, en raison des nouvelles conditions technologiques apparaissant dans cette période historique-ci » (Castells, 1998, pp. 44-45).

Cependant, en dehors de ces précisions sémantiques, l'approche de Castells reprend pour l'essentiel les arguments qui justifient l'émergence de la société de l'information que nous avons précédemment examinés. Ainsi, selon l'auteur, nous vivons actuellement un intervalle de l'histoire dans lequel domine la mise en œuvre d'un nouveau paradigme technique organisé autour des technologies de l'information. Ces dernières constituent le cœur de la transformation de notre société. Ainsi, le trait essentiel de la société informationnelle, définissant largement l'économie et par extension la configuration sociale qui lui est associée, est le mode de développement informationnel, autrement dit de la relation spécifique et historiquement déterminée entre les moyens de production et le savoir qui prévaut aujourd'hui.

Paradoxalement, alors que l'auteur cherche à identifier les fondements idéologiques de « l'informationnalisme » dans cette culture virtuelle, il refuse de reconnaître qu'il participe lui-même à leur construction à travers ses propres travaux. Ainsi, Castells, dont la théorisation sophistiquée de la société informationnelle vient entériner *ex-poste* des analyses étalées sur plus de trente ans comme nous l'avons vu précédemment, ne reconnaît aucune valeur normative à son propre discours. Et ceci malgré le succès de son entreprise intellectuelle en termes de popularité auprès d'un public profane, mais également auprès des milieux politiques et économiques dirigeants, comme cadre explicatif repris et ajusté pour justifier des choix économiques.

Il nous semble que ceci est dû à la perception que Castells a lui-même de son œuvre qui, à l'instar de Bell, perçoit ses propres contributions comme une critique du système capitaliste industriel et non pas comme une tentative pour lui insuffler une nouvelle dynamique. Seulement, il se peut que les deux interprétations ne soient pas contradictoires. Ainsi, si nous nous basons sur l'analyse de Luc Boltanski et d'Eve Chiapello (1999) dans leur ouvrage *Le nouvel esprit du capitalisme* :

> il serait vain de chercher à séparer nettement les constructions idéologiques impures, destinées à servir l'accumulation, des idées pures, libres de toute compromission, qui permettraient de la critiquer, et ce sont les mêmes paradigmes qui se trouvent engagés dans la dénonciation et dans la justification de ce qui est dénoncé (p. 59).

Autrement dit, « l'esprit du capitalisme se nourrit de sa propre critique et, ainsi, le nouvel esprit est, en partie, une tentative de réponse aux critiques adressées à son prédécesseur » (Simioni, 2002, p. 77).

Nous pouvons tirer deux conclusions de cette mise en parallèle : premièrement, la thèse de la société de l'information, telle qu'elle a été forgée par le processus que nous avons essayé de décrire précédemment, participe fortement à ce nouvel esprit du capitalisme qui sert comme principe de légitimation au régime d'accumulation, en échappant partiellement aux intentions critiques initiales de certains de ses « pères ». Deuxièmement, la société de l'information en tant que notion participante à cet esprit est à ce titre une idéologie qui ne dit pas son nom, mais qui procède activement au conditionnement de l'environnement socioéconomique et politique contemporain.

Or, un certain nombre d'arguments utilisés dans cet effort de légitimation de « l'informationnalisme » sont tout à fait acceptables et même empiriquement et scientifiquement vérifiables. La restructuration du système économique, sa financiarisation, mais aussi la « mondialisation » culturelle et l'augmentation spectaculaire du nombre des messages médiatiques auxquels nous sommes exposés sont des faits. Ce qui pose problème dans la thèse informationnelle, c'est leur interprétation et leur utilisation afin d'expliquer le mouvement de l'histoire comme un processus unique et cohérent déduit à partir d'une idée : celle de l'information en tant que valeur suprême de notre époque et de sa dissémination généralisée comme solution aux problèmes les plus cruciaux de nos sociétés.

5. Les apports critiques

La première caractéristique de l'avènement de la société de l'information, omniprésente dans les analyses qui l'annoncent, est le passage à une nouvelle étape civilisationnelle. Le soubassement d'une telle affirmation est une conception linéaire de l'histoire qui correspond au schéma de la maturation de la société, dans laquelle les différents types sociaux sont insérés dans une chaîne évolutive comme autant d'étapes successives d'un même développement (Ischy, 2002). Il y a donc dans la thèse de la société de l'information une hiérarchisation implicite des configurations sociétales, qui place le modèle occidental, d'abord dans sa forme industrielle puis informationnelle, tout en haut de l'échelle. Cette vision linéaire et évolutionniste considère qu'à l'intérieur du modèle occidental, c'est la société américaine qui est la plus en avance dans ce mouvement vers la société de l'information. L'idée alors sous-jacente est que ce modèle particulier, combinant un tissu industriel fort avec des centres de recherche et des universités productrices du savoir, le tout inspiré par l'éthique de la libre entreprise et la recherche de profit, est exportable partout, et même souhaitable pour les pays qui veulent participer à la société de l'information. D'ailleurs, les survivants de la « nouvelle économie » qui dominent actuellement le marché des applications de l'internet, comme *Google* ou *Yahoo*, ont été conçus et développés dans un tel environnement.

La deuxième caractéristique qui traverse l'ensemble des analyses promouvant l'émergence de la société de l'information se trouve dans l'idée qu'il est nécessaire de considérer les techniques de l'information et de la communication comme causes et effets de « l'informationnalisme ». En effet, selon Alain Herscovici (2002), Castells utilise l'hypothèse implicite selon laquelle les évolutions de la technique déterminent les structures sociales et économiques, ce qui signifie l'acceptation de l'autonomie de la technique par rapport au social et à l'économique. De son coté, Bernard Miège (2002) met en évidence le fait que derrière un tel raisonnement techno-centré se profile une vision où les causalités s'enchaînent linéairement de sorte que les changements techniques conduisent à une évolution de l'économie, qui à son tour est la cause principale des transformations de la société et, par extension, des métamorphoses de la démocratie. Cette vision ne laisse place pour l'avenir qu'à une part limitée d'indécision, et donc d'alternatives à la société de l'information. C'est la raison pour laquelle ces types de raisonnements en sont venus à constituer une *doxa*, c'est-à-dire un système de croyances fortement ancré, qui a tendance à confondre un processus effectivement engagé avec une situation nouvelle et bien installée.

À l'inverse de Castells, Bernard Miège considère que la perspective à retenir n'est pas celle de la société de l'information présente et ancrée dans toutes les activités sociales, mais plutôt celle de l'*informationnalisation,* compris comme un processus en cours, dont l'aboutissement est encore incertain. De ce point de vue, « les mutations socio-techniques sont saisies comme des *potentialités contradictoires* et non comme des conséquences automatiques d'une évolution linéaire, qu'elle soit technologique ou socio-économique » (Lojkine, 1992, p. 19). Cela signifie qu'il ne survient aucun changement automatique vers un modèle prédéfini de la société de l'information, et par conséquent du paradigme économique et technique qui en découle, mais qu'on assiste à une tendance de fond vers la réorganisation du secteur des médias dans le sens large, accompagnée d'une complexification des relations entre les acteurs traditionnels, comme les journaux ou les revues scientifiques, qui se trouvent dans l'obligation d'adapter leurs stratégies respectives face à l'apparition d'acteurs exogènes qui prennent position sur le champ numérique. L'exemple qui illustre l'incertitude caractéristique du processus « d'informationnalisation » est la crise du secteur de l'internet au début des années 2000. Car il y avait dans cette anticipation infondée l'illustration du décalage, exacerbé dans le cas de l'internet, entre le temps de la formation des usages et de la création d'un marché de masse, et le temps de la logique financière et des spéculations à court terme. Inversement, loin de ce qui a été prévu par les « gourous » de la « nouvelle économie », les applications les plus populaires dix ans après l'émergence de l'internet grand public sont celles qui, comme l'échange de fichier selon le principe du *peer to peer*, ont été développées à la marge et même à l'encontre des intérêts des acteurs traditionnels de l'industrie.

Enfin, la troisième caractéristique de la thèse de la société de l'information est celle qui consiste à raisonner en termes de seuils quantitatifs afin de corroborer l'idée de la prééminence de la société et de l'économie informationnelles. Effectivement, la construction théorique de la société de l'information est, comme on l'a vu précédemment, historiquement liée à une volonté de mesurer quantitativement les secteurs de l'économie qui sont dépendants de l'information. Mais cette approche qui se veut une démonstration objective, puisqu'elle est fondée sur des outils statistiques relativement fiables, cache en réalité toute une série d'interprétations et des jugements quant au choix de ce que l'on doit inclure ou exclure du secteur informationnel de l'économie, mais plus important encore, de ce qui doit ou ne doit pas faire partie de l'économie marchande. La même interrogation doit être également posée en ce qui concerne la nature et les caractéristiques particulières de cette information, qui pourtant doit être un élément central dans toute considération de cette envergure. Le fait de raisonner en termes d'augmentation de flux

d'informations, comme dans le cas du SMSI, n'interroge aucunement la qualité et les caractéristiques de ces flux. Ainsi, dans une telle approche, une banque de données concernant le cours de la bourse, un ensemble de chiffres incompréhensibles pour un observateur extérieur, sont mis au même niveau que les statistiques qui concernent l'exportation cinématographique américaine à destination des pays émergents ou l'ensemble de l'œuvre de Kafka, ceci en dépit du fait que les enjeux socio-économiques et les charges symboliques sont complètement différents dans les deux cas.

En réalité, sous-jacente aux interrogations précédentes se trouve la question de la définition même de l'information. Selon Armand Mattelart (2001), derrière les premiers efforts de théorisation de la société informationnelle se trouve une conception de l'information qui découle de la théorie mathématique de Claude Shannon, dans laquelle la définition de l'information est strictement physique, quantitative, statistique : « ce modèle mécanique, qui ne s'intéresse qu'au tuyau renvoie à un concept béhavioriste (stimulus - réponse) de la société, parfaitement cohérent avec celui du progrès infini se diffusant du pôle central vers les périphéries » (p. 42). Et cette conception demeure dominante dans les analyses sur l'avènement de la société de l'information : qu'il s'agisse des rapports institutionnels visant à forger des politiques publiques ou des contributions théoriques, les promoteurs de « l'informationnalisme » raisonnent toujours en termes quantitatifs. D'où la mise en avant systématique d'un « besoin » d'augmentation de l'information sous toutes ses formes, mise en circulation dans l'économie et la société, la question du sens étant pour sa part totalement occultée.

Conclusion

La problématique sous-jacente aux contributions annonçant l'avènement d'une « société de l'information » est celle de la *rupture*. Effectivement, dans les années 1990, sous la pression des bouleversements géopolitiques et par le biais de la financiarisation croissante de l'économie et de l'interconnexion des réseaux informatiques au niveau mondial, la mondialisation économique, entendue comme la libéralisation des échanges à l'échelle de la planète, est devenue le prisme d'analyse quasi-unique de l'évolution des sociétés occidentales. L'idée essentielle était que « rien n'est plus comme avant ». Comme nous l'avons indiqué, cette affirmation a été le produit d'une longue construction idéologique qui a commencé dans l'après-guerre et s'est progressivement érigée en paradigme dominant dans les années 1980 et 1990 jusqu'à devenir l'objet de sommets mondiaux. L'attelage idéologique en question, qui s'est cristallisé autour de la notion de la

« société de l'information », a combiné des approches diverses et même contradictoires, comme le libéralisme économique britannique et américain et le dirigisme étatique français. Néanmoins, le socle sur lequel il a été bâti était l'idée communément admise que la « société de l'information » constitue une forme d'organisation sociale radicalement nouvelle et une rupture par rapport aux configurations sociétales précédentes.

Cette affirmation comporte une série d'implications. Premièrement, c'était l'occasion de mettre en avant les « théories de la fin » : la « fin des idéologies », la fin de la lutte des classes et des rapports sociaux conflictuels, la fin de l'économie « matérielle » avec ses contraintes, la fin des « anciens médias » centralisés et non interactifs. Or, comme les évolutions géopolitiques récentes ont démenti la « fin des idéologies », de la même façon la crise de la « nouvelle économie » a mis en porte-à-faux les analyses défendant le nouveau paradigme économique que constituerait « l'informationnalisme ». Parallèlement, l'emprise toujours significative des médias traditionnels sur une grande partie de la population, notamment celle de la télévision hertzienne généraliste considérée comme archaïque par les tenants de « l'infomationnalisme », montre bien que dans la configuration actuelle il n'y a pas substitution, mais plutôt une complémentarité des médias de masse par les nouvelles techniques d'information, et plus précisément par l'internet.

Nonobstant les fondements fragiles de la théorie informationnelle, ses composantes idéologiques ont influencé de manière décisive la façon dont le nouveau média internet a été investi progressivement par les industriels. Or, dans une perspective critique nous ne pouvons considérer la diffusion des TIC uniquement du point de vue de l'augmentation de l'échange des données au sein de réseaux des télécommunications, sans prendre en compte la complémentarité sociale de celles-ci, qui consiste à participer de manière décisive dans la formation de l'ordre du jour en ce qui concerne les enjeux présents dans l'espace public. Dans un effort de maîtriser le développement de l'internet, il est urgent d'entreprendre une réflexion approfondie sur la place du récepteur, en prenant en compte les inégalités d'accès et de capital symbolique, dont la complexité du dispositif aggrave les effets d'exclusion. Il est également impératif de s'assurer qu'une pluralité d'acteurs participe à la diffusion des connaissances par voie numérique, afin de ne pas laisser le champ libre à un oligopole en formation qui imposera ses choix linguistiques et culturels. Enfin, nous devons renouveler la réflexion autour de la question du sens, concernant les informations disponibles sur l'internet, et décider de ce qui doit et surtout de ce qui ne doit pas faire partie d'une économie marchande.

Bibliographie

BANGEMANN Martin (1994), *Europe and the Global Information Society*, Recommendations to the European council, Brussels, 47 p.

BARBROOK Richard et Andy CAMERON (1996), « The Californian Ideology », communication présentée à la conférence EURICOM, Piran, Slovénie, <http://www.hrc.wmin.ac.uk/theory-californianideology-main.html>.

BELL Daniel (1973), *The Coming of Post-Industrial Society: A Venture in Social Forecasting*, Harmondsworth: Peregrine Books, 497 p.

BELL Daniel (1960), *The End of Ideologies: On the exhaustion of political ideas in the Fifties*, New York: Free Press, 416 p.

BLOCHE Patrick (1998), *Le désir de France : la présence internationale de la France et la francophonie dans la société de l'information*, Rapport au Premier ministre, Paris : La Documentation française, 203 p.

BOLTANSKI Luc et Eve CHIAPELLO (1999), *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris : Gallimard, 843 p.

CASTELLS Manuel (1999a), L'ère de l'information. Tome 2 : Le pouvoir de l'identité, Paris : Fayard, 538 p.

CASTELLS Manuel (1999b), *L'ère de l'information. Tome 3 : Fin de millénaire*, Paris : Fayard, 492 p.

CASTELLS Manuel (1998), *L'ère de l'information. Tome 1 : La société en réseaux*, Paris : Fayard, 671 p.

DYER-WITHERFORD Nick (2000), *Cyber-Marx: Cycles and Circuits of Struggle in High Technology Capitalism*, Chicago: University of Illinois Press, 416 p.

DUFF Alistair S. (2000), *Information Society Studies*, London & New York: Routledge, 216 p.

FLICHY Patrice (2001), *L'imaginaire d'Internet*, Paris : La Découverte, 272 p.

FUKUYAMA Francis, (1993), *La fin de l'histoire et le dernier homme*, Paris : Flammarion, 448 p.

FREDET Jean-Gabriel (2000), « L'homme qui voulait être roi », *Le Nouvel Observateur*, 27 juillet.

GARNHAM Nicholas (2000), « La théorie de la société de l'information en tant qu'idéologie : une critique », *Réseaux,* vol. 18, n° 101, p. 53-91.

HERSCOVICI Alain (2002), « Société de l'information et nouvelle économie », *Terminal* (nouvelle série), n° 86, p. 69-89.

ISCHY Frédéric (2002), « La société de l'information au péril de la réflexion sociologique ? », *Revue européenne des sciences sociales*, vol. 40, n° 123, p. 21-34.

JOUET Josiane (2000), « Retour critique sur la sociologie des usages », *Réseaux* vol. 18 n° 100, p. 487-521.

LOJKINE Jean (1992), *La révolution informationnelle*, Paris : PUF, 304 p.

MACHLUP Fritz (1962), *The Production and distribution of knowledge in the United States*, Princeton: Princeton University Press, 436 p.

MARTIN-LALANDE Patrice (1997), *L'Internet : un vrai défi pour la France*, Rapport au Premier ministre, Paris : La Documentation française, 112 p.

MATTELART Armand (2001), *Histoire de la société de l'information*, Paris : La Découverte, 122 p.

MIEGE Bernard (2002), « La société de l'information : toujours aussi inconcevable », *Revue européenne des sciences sociales*, vol. 40, n° 123, p. 41-54.

NEGROPONTE Nicholas (1995), *L'Homme numérique*, Paris : Robert Laffont, 295 p.

NORA Simon et Alain MINC (1978), *L'informatisation de la société*, Paris : La Documentation française, 162 p.

PORAT Marc Uri (1977), *The Information Economy. Definition and Measurement*, Washington: Office of Telecommunications, U.S. Department of Commerce, 319 p.

PRESTON Paschal (2001), *Reshaping Communications*, London : Sage Publications, 320 p.

PROULX Serge (1999), « Paradoxes de la réception médiatique au temps de la mondialisation », dans PROULX Serge et André VITALIS (dir.), *Vers une citoyenneté simulée, médias, réseaux et mondialisation*, Rennes : Apogée, p. 141-162.

RHEINGOLD Howard (1995), *Les communautés virtuelles*, Paris : Addison-Wesley France, 311 p.

SIMIONI Olivier (2002), « Un nouvel esprit pour le capitalisme : la société de l'information ? », *Revue européenne des sciences sociales*, Tome XL, no 123, pp.75-90.

SOETE Luc (dir.) (1997), *Construire la société européenne de l'information pour tous*, Rapport final du groupe d'experts de haut niveau, Commission européenne, Direction générale de l'emploi, des relations industrielles et des affaires sociales, 73 p.

Sommet Mondial sur la Société de l'Information (2003), Déclaration de principes, article 2, Genève,<http://www.itu.int/wsis/documents/doc_multi.asp?lang=fr&id=1161|1160>.

Sommet Mondial sur la Société de l'Information (2005), Engagement de Tunis, <http://www.itu.int/wsis/documents/doc_multi.asp?lang=fr&id=2266|2267>.

TOFFLER Alvin (1980), *La troisième vague*, Paris : Denoël, 623 p.

TOFFLER Alvin (1971), *Le choc du futur*, Paris : Denoël, 637 p.

TREMBLAY Gaëtan (1997), « La théorie des industries culturelles face aux progrès de numérisation et de la convergence », *Sciences de la Société* n° 40, p. 11-22.

WEBSTER Frank (1995), *Theories of the Information Society*, London: Routledge, 257 p.

WOLTON Dominique (2000), *Internet, et après ? Une théorie critique des nouveaux médias*, Paris : Flammarion, 241 p.

Notice biographique :
Nikos Smyrnaios a soutenu son Doctorat en Sciences de l'Information et de la Communication en 2005 avec le titre « L'industrie de l'éphémère. Émergence et consolidation de modèles diversifiés de production et de diffusion de l'information en ligne ». Il est membre du Laboratoire GRESEC de l'Université Stendhal Grenoble 3 et du Laboratoire LERASS de l'Université Paul Sabatier Toulouse 3. Ses recherches portent sur les enjeux sociaux de l'avènement de l'Internet, notamment ceux de la numérisation et de la mise en réseau des biens culturels et d'information, ainsi que sur les mutations des pratiques journalistiques en ligne. Il travaille également sur les questions de la concentration et du financement des médias en Europe. Il enseigne actuellement à l'IUT de Castres.